

Cultive tes passions,
récolte tes rêves!

ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, FORMATION PROFESSIONNELLE, COLLÉGIALE ET UNIVERSITAIRE

Frais d'admission

- Un seul frais par programme

Frais de scolarité au Québec

- Si le programme est offert au secteur public : coûts réels admissibles chargés par l'institution publique
- Si le programme n'est pas offert au secteur public : coûts réels admissibles chargés par l'institution privée.

Frais de scolarité hors Québec

- Maximum 2 000 \$/session

Livres et matériel

- Niveau collégial général : 50 \$/cours
- Niveau collégial technique : 55 \$/cours
- Niveau universitaire : 75 \$/cours
- Niveau collégial AEC : 50 \$/cours
- Formation professionnelle : 200 \$/année scolaire

Allocations

- Allocation mensuelle (étudiant à temps plein seulement) :
 - Étudiant habitant chez un parent : 400 \$
 - Étudiant autonome : 850 \$ (à l'exception des étudiants en première année du collégial ou de la formation professionnelle)
 - Étudiant habitant chez un parent prestataire de la sécurité du revenu : 545 \$
 - Étudiant avec personne(s) à charge :
 - a) Avec 1 personne à charge : 1 150 \$
 - b) Avec 2 personnes à charge : 1 275 \$
 - c) Avec 3 personnes à charge : 1 450 \$
 - d) *50,00 \$ / mois de plus par personne supplémentaire